



# Conseil économique et social

Distr. générale  
9 mars 2009  
Français  
Original: anglais

---

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2009

18-27 mai 2009

### **Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007, présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil\***

Note du Secrétaire général

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
1 Center for International Rehabilitation. . . . .	2
2 EarthRights International . . . . .	4
3 Fédération internationale de l'automobile . . . . .	6
4 Fédération internationale des associations d'apiculteurs . . . . .	8
5 Conseil national des femmes de Thaïlande . . . . .	9
6 Rehab Group. . . . .	10

---

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales n'ont pas été revus par les services d'édition.



## **1. Center for International Rehabilitation (Statut consultatif spécial accordé en 2004)**

### **Première partie**

#### **Introduction**

Le « Center for International Rehabilitation » (CIR) a son siège à Chicago; il s'agit d'une organisation à but non lucratif qui élabore des programmes de recherche, d'éducation et de sensibilisation visant à améliorer la vie des personnes handicapées au niveau international. Fondé en 1996 par le Dr. William Kennedy Smith, le CIR travaille en collaboration avec le « Rehabilitation Institute of Chicago » de renommée internationale et la « Northwestern University ». Grâce à des projets de génie civil innovants, au renforcement des capacités, à des programmes d'éducation, à des outils en ligne interactifs, et à une sensibilisation aux droits des handicapés à travers son projet de recherche « Disability Rights Monitor », le Centre est en mesure de s'adresser aux individus et communautés du monde entier.

### **Deuxième partie**

#### **Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU**

##### **i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ou aux grandes conférences des Nations Unies et autres réunions**

**Troisième session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 24 mai-4 juin 2004. Le CIR a assisté à la réunion spéciale visant à sensibiliser aux droits des personnes handicapées.

**Quatrième session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 23 août-3 septembre 2004. Le CIR a assisté à la réunion spéciale visant à sensibiliser aux droits des personnes handicapées.

**Manifestation parallèle à la quatrième session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 24 août 2004. Le CIR a organisé une réunion d'information sur les résultats des activités de recherche du « International Disability Rights Monitor » (Americas) et accueilli des intervenants, parmi lesquels Luis Gallegos, Ambassadeur et Président du Comité spécial; Sheika Hessa Al Thani, Rapporteuse spéciale sur l'invalidité; Dr. William Kennedy Smith, Président et fondateur du « Center for International Rehabilitation » et Coordinateur international du projet « International Disability Rights Monitor » (IDRM).

**Cinquième session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 24 janvier-4 février 2005. Le CIR a assisté à la réunion spéciale visant à sensibiliser aux droits des personnes handicapées.

**Sixième session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 1<sup>er</sup>-12 août 2005. Le CIR a assisté à la réunion spéciale visant à sensibiliser aux droits des personnes handicapées.

**Manifestation parallèle à la sixième session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 8 août 2005. Le CIR a organisé une réunion

d'information sur les résultats des activités de recherche du « International Disability Rights Monitor » (Asia).

**Septième session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 16 janvier-3 février 2006. Des représentants du CIR ont assisté à la réunion spéciale visant à sensibiliser aux droits des personnes handicapées.

**Table ronde des Nations Unies sur les personnes âgées touchées par le tsunami de 2004, organisée au Siège, New York**, du 13 au 16 février 2006. Le Coordinateur international du CIR a fait une présentation lors de la table ronde sur le thème « Handicap et opérations de premier secours après le tsunami en Inde, en Indonésie et en Thaïlande ».

**Manifestation parallèle à la septième session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 2 février 2006. Le CIR a organisé une manifestation thématique parallèle sur l'amélioration de l'accessibilité : Perspectives des gouvernements et de la société civile.

**Huitième Session sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, 14-25 août 2006. Des représentants du CIR ont assisté à la réunion spéciale visant à sensibiliser aux droits des personnes handicapées.

**ii. Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies, sur le terrain et au Siège**

Un projet engagé conjointement avec la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur l'invalidité aux fins d'évaluer la disponibilité et l'accessibilité des services de première nécessité pour les personnes handicapées au cours des opérations de secours et de reconstruction après le tsunami de décembre 2004. Le résultat de cette initiative conjointe a fait l'objet d'un rapport thématique de l'IDRM : IDRM : Disability and Early Tsunami Relief Efforts in India, Indonesia and Thailand (Handicap et opérations de premier secours après le tsunami en Inde, en Indonésie et en Thaïlande), publié en septembre 2005. Le rapport présente la manière dont les gouvernements, les organisations de secours internationales et les organisations locales intervenant auprès des handicapés ont répondu aux besoins des personnes handicapées au lendemain du tsunami.

**iii. Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement**

*Activités à l'appui de principes mondiaux*

« International Disability Rights Monitor » est renommé au niveau international pour ses rapports éminents sur les droits des personnes handicapées. Le projet adopte une perspective internationale et, depuis sa création, il est mené de façon stratégique parallèlement aux négociations sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Banque mondiale ont fait référence à son travail. Ci-dessous une liste de publications et un site Internet au service des avocats qui défendent les handicapés au niveau international :

Série de rapports du "International Disability Rights Monitor" : i) Regional Report of Europe, septembre 2007; ii) Regional Report of Asia, août 2005;

iii) Disability and Early Tsunami Relief Efforts in India, Indonesia and Thailand, septembre 2005; iv) Regional Report of the Americas, août 2004. Site Internet: [www.idrmnet.org](http://www.idrmnet.org)

## **2. EarthRights International (Statut consultatif spécial accordé en 2004)**

### **Première partie**

#### **Introduction**

EarthRights International (ERI) est une organisation non gouvernementale sans but lucratif, qui s'emploie à associer la force de la loi et le pouvoir du peuple aux fins de défendre les droits de l'homme et de protéger l'environnement. ERI est partenaire et représentant d'individus et de communautés victimes, rescapés ou menacés d'abus en matière de droits de l'homme et d'environnement, dont la plupart se produisent dans le cadre d'opérations d'exploitation de ressources naturelles, telles que l'exploitation forestière, la production de pétrole et de gaz, l'exploitation minière ou la dérivation de l'eau. ERI aide des communautés locales à développer leur propre capacité d'expression en vue de protéger leurs droits et leurs terres et de prévenir les dangers avant qu'ils ne surviennent. En cas de violation, ERI et ses partenaires locaux ont recours aux systèmes juridiques internationaux, nationaux et régionaux et à la sensibilisation ainsi qu'à la mobilisation du public pour réclamer des comptes. Par ailleurs, ERI contribue à donner un caractère humain aux questions urgentes en matière de droits de l'homme et de l'environnement en intervenant directement auprès des communautés et en appelant l'attention des médias sur des expériences individuelles et des cas types.

ERI s'attache à renforcer la capacité des défenseurs de base des droits de l'homme à travers les écoles de EarthRights au Myanmar et dans la région du Mékong, et par des formations juridiques complémentaires dispensées dans la région amazonienne et l'Asie du sud-est. Notre action et notre intervention juridique, ainsi que les actions médiatiques et de communication connexes visent à élaborer des stratégies juridiques et des programmes de sensibilisation efficaces aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde à partir des informations de terrain que nous obtenons de nos partenaires des communautés locales.

### **Deuxième partie**

#### **Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU**

La principale contribution d'EarthRights International aux activités de l'ONU sur la période considérée (2004-2007) a été sa participation aux travaux du professeur John Ruggie, Représentant spécial du Secrétaire Général, chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises.

Cette activité d'ERI s'inscrit dans la droite ligne de l'adoption, en août 2003, des Normes des Nations Unies sur la responsabilité en matière de droits de l'homme des sociétés transnationales et autres entreprises par la sous-commission pour la protection et la promotion des droits de l'homme. ERI a appuyé les normes et s'est félicitée des efforts déployés par les Nations Unies en vue d'établir des règles dans ce domaine. Avec ses partenaires de la société civile, ERI a élaboré une déclaration

intitulée « Joint Civil Society Statement on the Global Compact and Corporate Accountability », (déclaration conjointe de la société civile sur le Pacte mondial et la responsabilité des entreprises) qui a été présentée au Secrétaire Général des Nations Unies le 23 juin 2004, le priant instamment, ainsi que les Etats membres de l'ONU, d'appuyer les normes et de redéfinir le Pacte mondial de manière à ce qu'il devienne un instrument garantissant la réelle responsabilité des entreprises. À l'occasion de sa 60<sup>e</sup> session (15 mars-23 avril 2004), la Commission des droits de l'homme a demandé au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'assurer le suivi des travaux concernant les normes. C'est ainsi que le Professeur Ruggie a été nommé Représentant spécial.

ERI a présenté ses premières conclusions EarthRights Abuses by Corporations in Burma - collective summary and recommendations (violations commises par des sociétés au Myanmar - résumé et recommandations collectifs) le 10 novembre 2005 au Représentant spécial. Elle a également participé activement au Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels (ESCR-Net) qui est un groupe de travail sur la responsabilité des entreprises. C'est dans ce cadre qu'ERI a contribué à la préparation de la déclaration conjointe d'ONG présentée au Prof. Ruggie lors de la Consultation des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'industrie extractive, qui s'est tenue à Genève les 10 et 11 novembre 2005. La déclaration conjointe a mis l'accent sur l'influence et le pouvoir des sociétés transnationales à travers le monde et sur l'inadéquation des moyens actuels pour assurer une supervision de leurs activités. Elle présentait également un certain nombre d'études de cas décrivant des types de violation et de lacune au regard de la protection des droits de l'homme, notamment des droits des populations autochtones et en matière d'environnement dans nombre de pays (dont 13 études de cas nationales). Le projet de déclaration a été diffusé lors de la consultation et la version définitive a été remise au Prof. Ruggie à l'occasion d'une consultation avec des ONG à Londres le 9 décembre 2005.

ERI a assisté à la 62<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'homme à Genève en Suisse du 13 au 27 mars 2006 pour apporter son témoignage sur des violations commises par des sociétés en matière des droits de l'homme. ERI a été l'une des 92 ONG signataires d'une lettre adressée au Représentant spécial le 18 mai 2006 pour le féliciter de son rapport provisoire sur la promotion et la protection des droits de l'homme qui a été présenté à la Commission des droits de l'homme le 22 février 2006 et formuler des observations. ERI a remis au Représentant spécial une note intitulée Asian Civil Society Statement, signée par 21 ONG, lors d'une consultation régionale sur « les droits de l'homme et la gestion des chaînes d'approvisionnement » qui s'est tenue à Bangkok les 26 et 27 juin 2006. Cette note priait instamment le Représentant spécial d'élargir le champ de ses enquêtes sur les entreprises et les droits de l'homme, et d'appuyer la codification des règles internationales sur les entreprises transnationales et les droits de l'homme.

ERI a présenté son deuxième rapport The International Standard for Corporate Aiding and Abetting Liability (norme internationale sur la responsabilité pour complicité des entreprises) à titre individuel au Prof. Ruggie le 11 juillet 2006.

ERI suit toujours les travaux du Représentant spécial dans le cadre de son mandat élargi et entend continuer à présenter des propositions visant à compléter et favoriser son action.

### **3. Fédération internationale de l'automobile (FIA) (Statut consultatif spécial accordé en 1972)**

#### **Première partie**

##### **Introduction**

##### **i. Buts et objectifs**

Fondée en 1904 et ayant son siège à Paris, la FIA est une organisation mondiale sans but lucratif regroupant 219 clubs automobiles et touring clubs, et autres associations ou fédérations d'organisations automobiles de 130 pays réparties sur les cinq continents. Les adhérents représentent plus de 100 millions d'automobilistes et leurs familles. Elle représente les intérêts des automobilistes et des touristes de manière générale, exerce le rôle de comité directeur des sports mécaniques à l'échelle mondiale et à ce titre énonce les règles des compétitions automobiles internationales. De par sa portée et son importance, ses avis ont un certain poids et elle jouit d'un prestige international considérable.

À travers les activités de ses membres affiliés au niveau national et sa coopération permanente avec des organismes intergouvernementaux à l'échelon international (ONU, UE, Conseil de l'Europe, CEMT - Conférence européenne des ministres des transports), la FIA œuvre à la promotion de la liberté de mobilité grâce à des voitures abordables, sûres et propres; à la défense des droits des consommateurs lorsqu'ils se déplacent en automobile; à l'harmonisation des règles s'agissant de la fabrication et de l'utilisation des automobiles (infrastructures, code de la route, signalisation routière); à la protection des usagers de la route contre des taxations abusives et une législation restrictive et à la promotion d'un tourisme intelligent qui vise, à travers l'éducation et l'information offertes aux membres affiliés et au public dans son ensemble, à limiter le tourisme susceptible de nuire à l'environnement et à encourager le tourisme respectueux des cultures nationales, régionales et locales.

Parmi les autres objectifs on peut citer la gestion d'un système de services mutuels entre les organisations affiliées au profit de leurs membres qui voyagent à l'étranger, la formulation de recommandations et la diffusion d'informations relatives à l'automobilisme et aux voyages internationaux, à la mobilité durable et à la protection de l'environnement.

La FIA s'est employée à faciliter les voyages touristiques, notamment à lever les obstacles restreignant la circulation transfrontalière. Conjointement avec l'Alliance Internationale de Tourisme (AIT), la FIA élabore et applique des textes qui font autorité et facilitent les déplacements et le tourisme au niveau international; par ailleurs elle cogère un réseau qui s'occupe des documents de douane et assure l'utilisation correcte et efficace des carnets de passages en douanes et des triptyques par le biais du réseau réunissant l'AIT, la FIA et les CPD (affréteurs payant les droits).

##### **ii. Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies, sur le terrain et au siège.**

La FIA est dotée du statut consultatif spécial auprès des Nations Unies depuis 1972 et a continué de participer aux activités de l'Organisation au cours de ces quatre dernières années. Elle a pour mission de défendre les droits des clubs

d'automobiles et d'automobilistes du monde entier à travers des campagnes et des activités au service de leurs intérêts. Sur des questions telles que la sécurité, la mobilité et le droit relatif à l'environnement et à la consommation, la FIA défend avec ardeur les intérêts des automobilistes aux Nations Unies et auprès d'autres institutions internationales.

La FIA participe activement à de nombreuses réunions de différents groupes de travail des Nations Unies, dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) à Genève. Chaque année, la FIA assiste à la session plénière du Comité des transports intérieurs, lorsque les directives et programmes de travail à court et long terme sont établis pour le Comité et ses organes subsidiaires. Au cours des quatre années écoulées, la FIA s'est particulièrement intéressée aux travaux du Comité relatifs aux questions d'environnement et de sécurité routière. Des rapports écrits et oraux ont fréquemment été présentés sur les thèmes examinés.

La FIA participe de façon régulière au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules et à son groupe de travail subsidiaire sur la sécurité passive, qui vient notamment d'engager la refonte du Règlement CEE 44 relatif aux harnais d'auto pour enfant, dont la première version remontait à 1981, ainsi qu'à son groupe d'experts de la pollution et de l'énergie.

La FIA a pleinement contribué à la révision des conventions douanières des Nations Unies relatives à l'importation temporaire de véhicules routiers privés (1954) et de véhicules routiers commerciaux (1956), ainsi que de la Convention sur la circulation routière (1968) et collabore toujours à la mise à jour de ces conventions. À cette fin, la FIA assiste aux réunions du groupe de travail sur les questions douanières touchant les transports.

La FIA participe régulièrement au groupe de travail de la sécurité de la circulation routière, au groupe de travail des transports routiers, au groupe de travail des transports par voie navigable et à la réunion spéciale sur l'application de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international.

La FIA suit de près les activités d'autres organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui partagent un intérêt pour le tourisme, le transport, la mobilité et l'environnement, et elle tient ses membres informés des activités y afférentes menées par les Nations Unies. La FIA attache la plus grande importance aux travaux des Nations Unies et de ses institutions spécialisées et continue à tenir un rôle actif dans les domaines qui relèvent de sa compétence, notamment ceux de la mobilité, de l'automobile, de la sécurité routière, du transport, du tourisme, de la protection de l'environnement, des économies d'énergie et de la protection des consommateurs.

#### **4. Fédération internationale des associations apicoles (Statut consultatif spécial accordé en 1972)**

##### **Première partie**

###### **Introduction**

Apimondia a pour mission de promouvoir un développement apicole scientifique, technique, écologique, social et économique dans tous les pays, ainsi que la coopération des associations apicoles, des organes scientifiques et des particuliers concernés par l'apiculture dans le monde entier. Elle vise également à mettre en oeuvre toute initiative susceptible de contribuer à l'amélioration des pratiques apicoles et à la rentabilité des produits récoltés.

Aucune modification majeure n'a été apportée aux statuts de la Fédération. Cependant, suite à la modification des statuts relative à l'adhésion en 2003, le nombre des membres et leur répartition géographique ont sensiblement évolué (75 membres représentant 59 pays en 2007 par comparaison avec les 47 membres représentant 43 pays en 2003). Cette hausse signifie une capacité d'emprise beaucoup plus importante de la Fédération.

Au cours de la période 2004-2007, les activités d'Apimondia se sont centrées sur l'élaboration et l'application des résolutions adoptées lors des séances de l'Assemblée générale d'Apimondia qui se sont tenues lors des 39<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> congrès, respectivement à Dublin en Irlande le 22 août 2005 et à Melbourne en Australie le 10 septembre 2007, notamment : i) promotion d'un commerce équitable du miel dans le monde entier et assistance aux petits apiculteurs africains pour qu'ils accèdent aux marchés internationaux; ii) diffusion d'informations sur le rôle des abeilles dans le processus de pollinisation et sur la gestion des colonies aux fins d'une pollinisation commerciale; iii) collecte et fourniture d'informations sur l'interaction des abeilles domestiques avec l'environnement; iv) harmonisation des procédures de gestion de manière à préserver la qualité des produits apicoles.

###### **Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU**

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) couvrant les activités suivantes :

- Réunions avec des représentants de cadres supérieurs des services agricoles, section technologique chargée des activités apicoles, en vue de définir des activités conjointes visant à renforcer la participation de la FAO dans différents pays à travers la mise en oeuvre de nouveaux projets apicoles. Invitation au Congrès international d'Apimondia d'un représentant de la FAO qui a fait une présentation au cours de la session plénière de 2005 (Irlande);
- Suivi des activités du Codex Alimentarius après la révision des normes relatives au miel et réunions avec des cadres supérieurs de la FAO en vue d'évaluer les possibilités de créer de nouveaux groupes de travail sur des produits apicoles autres que le miel et de définir des règles les concernant, et
- Organisation d'un atelier conjoint sur le thème "Recherche interdisciplinaire et paradigmes de communication pour le développement rural en Europe centrale et orientale" à Titignano, Italie, du 12 au 16 septembre 2005.

### **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

Apimondia n'a pas pu participer aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux grandes conférences au cours de la période de référence en raison de son budget très restreint et de problèmes de disponibilité du personnel.

### **Activités à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Nombre des activités et manifestations organisées par la Fédération au cours de cette période conformément aux mesures adoptées par l'Assemblée générale d'Apimondia avaient trait à la promotion du développement dans les régions les moins favorisées du monde, de manière à réduire la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et renforcer la viabilité des moyens de subsistance, dans la droite ligne des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies.

## **5. Conseil national des femmes de Thaïlande (Statut consultatif spécial accordé en 2000)**

### **Première partie**

#### **Introduction**

#### **i. Buts, objectifs et principales activités de l'organisation**

Les objectifs du Conseil national des femmes de Thaïlande sont les suivants : i) être au centre de la promotion et de la protection des activités des organisations de femmes dans tout le pays; ii) étudier et échanger des opinions avec d'autres organisations de femmes locales et internationales en vue de renforcer la protection sociale, la bonne entente et le bien-être de tous les êtres humains, notamment des femmes; iii) trouver le moyen d'améliorer la qualité de la vie, la situation et la capacité des femmes thaïlandaises à résoudre les problèmes entravant le développement des femmes ou des organisations de femmes et iv) coopérer et assurer la coordination avec le Gouvernement et les organisations privées à l'échelon local et international dans le cadre d'activités profitables aux femmes et à la société.

### **Deuxième partie**

#### **Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU**

#### **i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies.**

La représentante du Conseil a participé aux manifestations suivantes :

i) Journée internationale de la paix en septembre, de 2006 à 2008, Bureau des Nations Unies à Bangkok, Thaïlande; ii) Journée mondiale de l'alimentation le 17 octobre 2006, Bureau des Nations Unies à Bangkok, Thaïlande; iii) 51<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme du 26 février au 9 mars 2007, Siège des Nations Unies, New York (en qualité d'observateur); iv) Intégration d'une démarche antisexiste : signification et moyen d'y parvenir, Atelier 25 en avril 2007,

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bangkok, Thaïlande; v) Atelier sur la Journée internationale de la non-violence, 2 octobre 2007, Bureau des Nations Unies à Bangkok, Thaïlande.

**ii. Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et au siège.**

Néant

**iii. Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au niveau international**

*Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement*

**Objectif 6 - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies :**

Cible 6. : d'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle.

**Mesures :**

2.000 étudiants de deuxième cycle dotés de connaissances exactes et complètes sur le VIH/sida.

*Activités à l'appui de principes mondiaux*

La Journée internationale de la femme est suivie le 8 mars de chaque année par le Conseil national de femmes de Thaïlande. L'organisation célèbre et récompense 10 femmes méritantes choisies parmi la population active. Des conférences spéciales sont organisées à cette occasion.

Le Conseil organise un séminaire sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes en novembre de chaque année. Plus de 600 étudiantes y sont sensibilisées et suivent des cours d'autodéfense. Durant le séminaire, il est fait référence à des informations connexes sur la violence à l'égard des femmes et les campagnes menées en Thaïlande.

**6. Rehab Group  
(Statut consultatif spécial accordé en 1996)**

**Première partie**

**Introduction**

Rehab Group est une organisation chef de file, internationale et non gouvernementale, qui s'emploie à dispenser des soins de santé et des prestations sociales de haute qualité centrés sur la personnes, ainsi que des services de formation, d'éducation, d'emploi, de réadaptation et commerciaux aux personnes handicapées, aux personnes âgées et autres personnes marginalisées. Depuis 2003, Rehab Group a connu une expansion considérable. Outre son action en Irlande et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le groupe intervient désormais en Pologne et aux Pays-Bas, et depuis 2003 le nombre de bénéficiaires est passé de 40.000 à 56.000 personnes.

Rehab Group attache une grande importance à son statut consultatif spécial auprès des Nations Unies et s'est engagé à reprendre les buts et objectifs des Nations Unies dans ses activités. Il promeut la Convention des Nations Unies relative aux droits économiques, sociaux et culturels, les Règles des Nations Unies et la réalisation des objectifs des conventions des Nations Unies en matière de droits de l'homme.

## **Deuxième partie**

### **Contribution de l'organisations aux activités de l'ONU**

#### **i. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

- Au cours de la période de référence, le groupe a pris des mesures préliminaires en vue de participer aux rapports de l'Irlande présentés au Comité des droits de l'homme sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et au Comité des droits économiques, sociaux et culturels (troisième rapport). Il a participé à des activités organisées en Irlande, notamment : i) un séminaire consultatif animé par le ministère irlandais des affaires étrangères sur le troisième rapport périodique de l'Irlande en application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966; ii) un séminaire accueilli par Amnesty Ireland en préalable à l'élaboration du troisième rapport de l'Irlande au Comité des droits économiques, sociaux et culturels.
- Au cours de la période considérée, Rehab Group a tenu un rôle majeur dans la négociation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Son action a été la suivante : après sa participation à une réunion du Comité spécial, Rehab Group a délégué un représentant à la troisième session du Comité spécial sur l'élaboration de la Convention à New York en mai/juin 2004, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec des ONG et des Etats parties; ii) en avril 2004, un séminaire a été organisé à Dublin pour sensibiliser les personnes handicapées à l'importance de la Convention. Cette manifestation était sponsorisée et organisée par Rehab Group en association avec Rehabilitation International Ireland, la Commission irlandaise des droits de l'homme et le Forum irlandais des personnes handicapées; iii) son adhésion au Comité irlandais des droits de l'homme regroupant le ministère des affaires étrangères et des ONG a permis à Rehab Group de sensibiliser le Gouvernement aux questions organisationnelles importantes au cours de l'élaboration de la Convention. La consultation a été conséquente et régulière et particulièrement utile en 2004 lorsque l'Irlande assumait la présidence de l'Union européenne (UE) et présidait la délégation européenne aux négociations sur la Convention; iv) Rehab Group a été au premier plan de la campagne médiatique et de lobbying pour inciter l'Irlande à être l'un des premiers pays signataires de la Convention qu'elle a du reste signée le 30 mars 2007; v) participation au débat animé des ONG sur la Convention; vi) Rehab Group continue de faire pression sur le Gouvernement irlandais pour qu'il apporte les modifications requises à la législation nationale de manière à permettre la ratification de la Convention.

**ii. Coopération avec les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies, sur le terrain et au siège**

- La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) est le système de classification de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des « domaines de la santé et des domaines liés à la santé », qui intègre les facteurs médicaux, fonctionnels, sociaux et environnementaux dans le champ de l'analyse. Rehab Group a participé à un groupe de réflexion dans le cadre de la Plateforme européenne pour la réadaptation afin de mieux connaître la situation en matière d'application de la classification à la fourniture de services aux personnes souffrant de déficience intellectuelle. Une base de 65 points relatifs à la déficience intellectuelle légère ou modérée a été retenue à partir de la classification après des consultations approfondies avec des professionnels dans ce domaine. Ces points ont alors été formulés sous forme de questions de manière à élaborer un outil d'évaluation des besoins des personnes handicapées. L'outil a alors été testé auprès d'un certain nombre d'adultes souffrant de déficience intellectuelle légère ou modérée dans un centre de ressources qui favorise la vie communautaire et autonome dans le nord-est de l'Irlande et utilise les échelles d'évaluation de la CIF.

**iii. Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement**

- En 2004, le Gouvernement irlandais a mis en place une Stratégie nationale en faveur des personnes handicapées après une consultation importante du secteur de l'invalidité. Ainsi qu'il a été précisé dans les rapports précédents, Rehab Group a veillé à ce que les besoins des personnes handicapées soient au centre du projet au cours du dialogue qui a précédé la publication de la Stratégie. Angela Kerins, Directrice de Rehab Group et Présidente de « National Disability Authority » (Office national pour les personnes handicapées) dirige désormais le « Disability Stakeholders Group » (groupe de parties prenantes du secteur des handicapés) qui veille à ce que la voix des handicapés se fasse entendre dans le cadre de l'application de la Stratégie ; elle est également Vice-Présidente du « National Disability Strategy Stakeholders Monitoring Group » (groupe de suivi des parties prenantes à la Stratégie nationale en faveur des personnes handicapées) qui supervise la mise en œuvre. Rehab Group est également directement représenté dans des forums consultatifs organisés au niveau ministériel.
- Rehab Group est membre du Comité des ONG sur les droits de l'homme attaché au ministère des affaires étrangères, qui veille à ce que les ONG irlandaises et internationales puissent participer aux débats sur les droits de l'homme et influencer les décisions du Gouvernement concernant la politique internationale en matière de droits de l'homme, en particulier l'action de l'Irlande visant à supprimer les abus humanitaires et en matière de droits de l'homme dans les pays en développement. Rehab Group assiste aux séances du Comité quatre fois par an ainsi qu'à un forum national annuel sur les droits de l'homme.
- Fin 2007, Rehab Group a commencé à élaborer un programme de subvention associant Rehab Group et Workability International, un programme pilote

annuel visant à financer des projets originaux et innovants à l'appui de la création d'entreprise et/ou de projets de formation du personnel et de développement individuel, destinés aux personnes handicapées, dans le cadre d'un emploi en milieu protégé et assisté dans des pays en développement.

### **Partenariats internationaux**

Par le développement de partenariats internationaux, Rehab Group poursuit son action internationale visant à promouvoir les meilleures pratiques dans le développement de services aux personnes handicapées et à sensibiliser aux droits des personnes handicapées dans le monde entier.

- Rehab Group assume la présidence de Workability International (WI). Sur la période de référence, WI a déployé des efforts significatifs pour élargir son aide à l'échelle mondiale à un plus grand nombre d'organisations, notamment en Afrique et en Asie, veillant ainsi à ce que les organismes du monde entier tirent parti de leur adhésion à l'organisation la plus importante du monde représentant les fournisseurs de travail et de services concernés par l'emploi des personnes handicapées, en s'appuyant sur l'expertise et le soutien d'autres membres. En 2007, Workability a développé une nouvelle initiative, « Workability Europe Business » (WEB) qui s'emploie à promouvoir la création d'emplois dignes de ce nom pour les personnes handicapées et à développer des politiques d'achats centralisés qui assurent la meilleure utilisation possible des ressources des entreprises qui emploient des personnes handicapées. Workability est membre du Pacte mondial des Nations Unies et du Partenariat mondial pour le handicap et le développement mis en place à l'initiative de la Banque mondiale.
- Rehab Group est également membre de la Plateforme européenne pour la réadaptation, réseau des principaux fournisseurs européens de services de réadaptation. En 2005, Rehab Group a accueilli la conférence annuelle de ladite Plateforme à Dublin, intitulée Rehabilitation Pays, visant à valoriser les services d'intervention rapide auprès des personnes qui ont besoin d'une aide à la réadaptation. La conférence a bénéficié de la participation d'un large éventail d'intervenants irlandais et internationaux.
- Rehab Group anime régulièrement des visites d'étude ou d'échange de groupes du monde entier intéressés par les services aux personnes handicapées. Sur la période considérée, Rehab Group a accueilli des délégations venues de Finlande, de Hongrie, de Belgique, des Pays-Bas, de France, du Danemark, de Nouvelle-Zélande, d'Australie, d'Allemagne, de Roumanie, d'Islande, de Suède, de la Fédération de Russie, de la province chinoise de Taïwan et de Hong Kong.